



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-63747>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **24-63747**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-52921

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Roubaix

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21590512600011

Ville : ROUBAIX

Code postal : 59066

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 59

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX POUR LA RESTAURATION DES CHAPELLES DU CIMETIERE

Code CPV principal - Descripteur principal : 45212314

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Le cimetière de Roubaix possède de nombreux monuments funéraires d'une grande qualité architecturale datant d'environ d'un siècle. Pour restaurer et protéger ces monuments, la ville a mis en place depuis quelques années un vaste programme de réhabilitation, des allées, de la signalétique. Face au coût de la restauration et l'éloignement de la descendance, certaines sont abandonnées et retombe dans le domaine public. Ainsi, 62 chapelles ont été récupérées par la ville sur un total de 315 recensées. La ville a mené plusieurs campagnes de restauration depuis 2012 et a restaurée 20 chapelles dont la chapelle d'attente avec l'intégration de 228 cases columbarium

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 11/06/2024 à 12h00, lire 18/06 /2024 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/06/2024